

CNW code 1

Mois national de la sensibilisation à l'emploi des personnes handicapées : l'Office poursuit sa campagne auprès des entreprises

Drummondville, (Québec), le 5 octobre 2020. À l'occasion du Mois national de la sensibilisation à l'emploi des personnes handicapées, l'Office est heureux d'annoncer la poursuite de sa campagne sur l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées, ayant pour thème « Entreprise inclusive. Entreprise d'avenir ».

Pour une deuxième année consécutive, l'Office est fier de collaborer avec le Conseil du patronat du Québec (CPQ) et l'entrepreneure Danièle Henkel pour mener sa campagne. Afin de sensibiliser les employeurs et employeuses aux bénéfices d'embaucher des personnes handicapées et de leur présenter les ressources disponibles pour les appuyer dans leurs démarches, l'Office réalisera un webinaire sur le sujet, en partenariat avec le CPQ. La porte-parole de la campagne, madame Danièle Henkel, animera pour sa part deux tables rondes où divers sujets concernant l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées seront abordés avec des experts et des intervenants du milieu. En coproduction avec la plateforme Web danielehenkel.tv, l'Office diffusera également trois nouvelles capsules vidéo tournées au sein d'entreprises inclusives, dans lesquelles des entrepreneurs nous feront part de leur expérience d'intégration et de maintien en emploi de personnes handicapées. Une de ces vidéos, tournée au sein de l'entreprise Décathlon, à Boisbriand, peut être visionnée dès maintenant sur la [page Facebook de l'Office](#).

Citations :

« En ce Mois national de la sensibilisation à l'emploi des personnes handicapées, il est important de rappeler le potentiel élevé d'employabilité des personnes handicapées et par le fait même, la nécessité de promouvoir une société plus solidaire et inclusive. La campagne se veut d'ailleurs vecteur de ces enjeux fondamentaux et s'inscrit dans la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées 2019-2024. L'Office, qui est responsable de plusieurs mesures dans la Stratégie, continuera à se mobiliser pour la mettre en œuvre, comme en témoigne la poursuite de cette campagne. L'emploi des personnes handicapées demeure un enjeu très important, même en période de pandémie. »

Martin Trépanier, président du conseil d'administration de l'Office

« La rareté de main-d'œuvre se fait sentir depuis un certain moment au Québec. Malgré la pandémie de la COVID-19, le fait est que la diminution du bassin des travailleurs et travailleuses disponibles, dans un marché de plus en plus concurrentiel, demeure une réalité, maintenant et pour les années à venir. Cela nous oblige à remettre en question certains modèles traditionnels reliés au travail. En proposant le télétravail, l'entreprise abaisse certaines barrières et enrichit ainsi ses rangs de collaborateurs en situation de handicap, pour lesquels le télétravail est bien souvent la seule mesure d'adaptation requise. Il s'agit donc d'une excellente occasion pour accueillir les personnes en situation de handicap et repenser nos façons de faire. Profitons de ce contexte particulier pour bâtir tous ensemble des environnements de travail plus inclusifs. »

Karl Blackburn, président et chef de la direction, Conseil du patronat du Québec (CPQ)

« Les personnes handicapées peuvent contribuer grandement au succès de votre organisation. Elles sont prêtes et motivées à intégrer le marché de l'emploi. Dans le contexte actuel que nous connaissons, il importe plus que jamais de faire preuve d'ouverture et de laisser place à la diversité au sein de votre milieu de travail afin que les personnes handicapées puissent mettre à

profit leur potentiel. Les milieux de travail ne pourront que bénéficier de cette valeur ajoutée. Faites une différence dans votre communauté et devenez une entreprise inclusive! »

Danièle Henkel, entrepreneure et femme d'affaires

Faits saillants :

- La campagne de sensibilisation et d'information visant à favoriser l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées a été lancée le 16 octobre 2019 sous le thème « Entreprise inclusive. Entreprise d'avenir. » et se poursuivra jusqu'en mars 2021.
- La campagne s'inscrit comme l'une des mesures sous la responsabilité de l'Office, dans la [Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées 2019-2024](#).
- La campagne se déroule avec le partenariat du Conseil du patronat du Québec et de l'entrepreneure Danièle Henkel. Cette dernière agit par ailleurs comme porte-parole de la campagne.
- L'*Enquête canadienne sur l'incapacité* (ECI) réalisée en 2017 par Statistique Canada indique que les personnes ayant une incapacité sont nettement moins actives sur le marché du travail que les personnes sans incapacité. Chez les adultes du Québec âgés de 25 à 64 ans ayant une incapacité, le taux d'activité est de 61,3 %, comparativement à 83,9 % chez les adultes sans incapacité appartenant au même groupe d'âge.
- Les personnes handicapées représentent l'un des bassins de main-d'œuvre les plus défavorisés sur les plans de la formation et de l'emploi et, de ce fait, les plus touchés par la pauvreté et l'exclusion sociale.
- Il existe au Québec plusieurs mesures gouvernementales soutenant l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées, dont certaines s'adressent directement aux employeurs et aux employeuses.

Liens connexes :

[Section Web](#) de l'Office portant sur l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées.

Suivez notre [page Facebook](#) pour visionner nos vidéos.

– 30 –

Ce communiqué est disponible en médias adaptés sur demande. Pour l'obtenir, composez le 1 800 567-1465, ou, si vous utilisez un télécopieur, le 1 800 567-1477. Pour faire une demande par courriel, écrivez à communications@ophq.gouv.qc.ca.

Source :

Patrick Inthavanh
Relationniste médias
Office des personnes handicapées du Québec
819 314-3549